



Monsieur Mars Di Bartolomeo  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg

Luxembourg, le 28 août 2014

Monsieur le Président,

Par la présente, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Culture.

Depuis des décennies, grâce à l'enthousiasme de leurs animateurs, des revues luxembourgeoises de grande qualité ont été éditées ou continuent de l'être. Elles constituent un trésor inestimable aussi bien pour les chercheurs en histoire que pour les lecteurs intéressés par la création littéraire et artistique du Luxembourg. A titre d'exemple, je cite les Cahiers luxembourgeois, parus dès avant la Deuxième Guerre mondiale, et avec des interruptions jusqu'au début des années 2000, la revue Galerie du Centre culturel de Differdange, paraissant depuis 1982, la revue historique Heemecht, la revue Arts et Lettres. Ces revues ont été ou sont encore souvent soutenues par de l'argent public.

Si les bibliothèques publiques disposent souvent de collections complètes, celles-ci sont cependant difficiles à consulter. La numérisation de ces revues pourrait permettre un accès plus large et plus facile à ce trésor. Les éditeurs eux-mêmes ne peuvent pas subvenir aux frais de cette numérisation, et il est sans doute préférable qu'elle se fasse selon les critères les plus modernes et uniformes pour toutes.

Dans ce contexte, j'aimerais poser la question suivante à Madame la Ministre :

Quelle est la politique du Gouvernement à cet égard ?

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Franz Fayot

Député